

# Procédure de raccordement/déversement au réseau d'assainissement



L'ORÉE DE BERCÉ-BELINOIS  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Légende :
- Commune
  - Communauté de Communes
  - Usager
  - Délégué

V2 du 09/06/2021

Arrêté accordant le permis de construire

**Demande d'autorisation de raccordement/déversement**

*Phase administrative*

**Instruction**  
Délai maximal : 2 mois

Formulaire « demande de raccordement/déversement »<sup>1</sup> & selon les cas :

- Convention de servitude, si le tracé de votre branchement traverse une autre propriété
- Estimation des flux (débit, pollution) et dimensionnement des prétraitements pour un déversement « non domestique »

<sup>1</sup> : Formulaire téléchargeable sur le site <https://www.cc-berce-belinois.fr/collectif/>

<sup>2</sup> : Pour les usagers « non domestiques », les frais d'analyse de l'étude d'incidence du rejet sur les système d'assainissement s'élèvent à 350 € HT

**Courrier d'accord sur raccordement**

Si vous réalisez les travaux sans l'autorisation préalable, le service appliquera une amende de 1 000 € et la majoration de la redevance à hauteur de 100%, en plus des frais liés au contrôle de l'ouvrage (contrôle visuel, inspection télévisée, étanchéité)

Réalisation du/des branchement(s) par le **délégué**

*Phase travaux*

Réalisation du/des branchement(s) par une **entreprise spécialisée**

VEOLIA : 0 969 323 529

Devis sous 15j

**Travaux** sous 15j  
à compter de la commande

Prise de rdv au moins 48h avant le démarrage des travaux, sinon :  
- Soit, ouverture de la fouille aux frais de l'entreprise ;  
- Soit, réalisation d'une inspection télévisée et d'un test d'étanchéité

**Travaux**

**Contrôle de bonne exécution**

**Procès-verbal de réception** (autorisation de déversement si branchement existant)

**Mise en service** du branchement par le **délégué**

*Mise en service*

VEOLIA : 96,72 € HT

Délai ≤ 8 jours

**Contrôle de conformité**  
sous 1 mois à compter de la commande

**Certificat de conformité**

**Recouvrement de la PFAC (2 000€)**